

## RÉPONSE

(158)

A un ORDRE de la CHAMBRE DES COMMUNES en date du 27 avril 1885 :—  
pour copie de la correspondance récemment échangée entre le surintendant général des affaires des sauvages et l'agent du département dans la Colombie-Britannique, ou toute autre personne, au sujet de l'établissement d'écoles industrielles dans la dite province.

Par ordre,

HECTOR L. LANGÉVIN,

*Faisant fonction de secrétaire d'Etat.*

Secrétariat d'Etat,

Ottawa, 14 juillet 1885.

### *Ecoles pour les filles des sauvages.*

NEW-WESTMINSTER, C.-B., 8 novembre 1880.

MON CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un plan pour l'établissement d'une école pour les filles des sauvages, attachée à la mission de l'église d'Angleterre à Lytton, C.-B., et de vous prier de bien vouloir le recommander au département à Ottawa.

J'ai étudié ce projet pendant deux ans, mais vu la résignation du révérend J. B. Good et le délai qui a dû inévitablement accompagner son remplacement, je n'ai pas cru pouvoir faire aucune proposition définie avant aujourd'hui.

En l'absence d'un missionnaire, j'ai cru qu'il ne serait pas opportun de procéder à l'établissement d'une école.

Aujourd'hui cependant qu'il vient d'être nommé deux missionnaires, qui j'espère arriveront dans la province vers le fin de février, si on leur donne un ou deux mois pour s'installer, je crois que l'école pourra être établie dans le cours de l'été prochain.

Comme il peut naturellement vous venir à l'idée de me demander pourquoi dans cette œuvre de l'éducation il serait mieux de commencer par les filles plutôt que par les garçons, j'aimerais à expliquer que j'apprécie entièrement l'importance de l'éducation pour les garçons et que mon intention est de profiter de la première occasion pour y pourvoir, mais je ne vois pas de raison pourquoi quand les circonstances s'y prêtent, on retarderait l'œuvre chez les filles parce que les circonstances ne favorisent pas également son accomplissement chez les garçons.

Voici comment il se fait que je puis proposer l'établissement d'une école pour les filles.

Il y a un an ou deux, il fut publié un de mes rapports à la Société de la Propagation de l'Évangile, dans lequel je parlais des besoins de notre mission des sauvages. Il tomba un exemplaire de ce rapport entre les mains de la mère supérieure de la Maison de Miséricorde de Ditchingham. Elle se mit en communication avec mes agents en Angleterre, et il en résulta une offre d'établir une succursale, composée de trois sœurs à Lytton ou ailleurs dans la région des sauvages, pour l'éducation et l'enseignement des filles des sauvages.

L'offre comprenait le paiement de toutes les dépenses du voyage entre l'Angleterre et cette province et l'entretien de la communauté pendant une période de deux ans. Je n'hésitai pas à accepter immédiatement cette noble offre, et sans le départ de M. Good, l'œuvre n'aurait pas tardé à commencer.